



Tribune avril 2021

Des trucs à la noix

Depuis 11 ans, la majorité s'obstine à vouloir construire dans un bois sans respecter les procédures qui ne sont que des "trucs à la noix" selon S. Couchot. Après une première condamnation le 18 juin 2019, la ville de Vaureal est à nouveau condamnée par jugement du 2 février 2021. Cet entêtement a deux coûts : un pour le contribuable; l'autre par l'empreinte laissée sur notre environnement.

Pour réaliser du logement social dans le village, Sylvie Couchot refuse de s'engager sur un programme de réhabilitation de bâtisses anciennes, préférant succomber à des solutions simplistes pour rassasier l'appétit des promoteurs. En outre, elle s'octroie le monopole du cœur en caricaturant les intentions des membres de l'association des 3 Tilleuls.

Cette démarche malhonnête s'apparente à une dérive "trumpiste" du pouvoir. Après avoir été écartée d'EELV, Sylvie COUCHOT s'est mise EN MARCHÉ vers un horizon où l'écologie est davantage une illusion qu'une véritable préoccupation.

vaureal2020@gmail.com

RidaBoultame - Groupe " Vaureal 2020 "